

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de La Farlède, 140 place de la République, 83210 LA FARLEDE

Objet du marché : Requalification des abords du groupe scolaire de la Farlède.

Durée du marché : Le marché est notifié au titulaire par la Ville. La notification ne vaut pas ordre de service d'exécuter les prestations.

L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

La durée de la période de préparation du chantier sera de 4 semaines maximum.

Les travaux d'une durée de 6 mois maximum suivront la période préparation, ce délai est global pour tous les corps d'état et son origine est fixée à la date de l'ordre de service délivré à la première entreprise intervenant sur le chantier.

Nombre et consistance des lots : Les travaux seront découpés en 3 lots :

lot n°01 Démolitions, terrassements et VRD.

lot n°02 Aménagements paysagers

lot n°03 Eclairage public

Procédure de passation : La procédure de consultation utilisée est la procédure adaptée. Elle est passée en application des articles L2123-1 et R2123-1 à R2123-7 du Code de la Commande Publique.

Modalités d'attribution : Les entreprises peuvent présenter leur offre en tant que candidat individuel ou sous forme de groupement.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entreprises attributaire du marché : groupement solidaire ou de préférence conjoint avec solidarité du mandataire.

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours.

Critères de sélection : 1 - Prix des prestations 40%

2 - Valeur Technique 50 %

3 - Performances environnementales 10%

Les sous-critères du critère valeur technique sont détaillés dans le règlement de la consultation.

Date limite : Date et heure limites de réception des offres : le 8 septembre 2025 à 12 heures

Renseignements divers : Le dépôt des réponses s'effectue OBLIGATOIREMENT par voie électronique via le profil acheteur de l'acheteur public : www.marches-securises.fr

Les dépenses seront imputées au budget communal de l'année en cours.

Paiement par mandat administratif.

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Toulon - 5 rue Racine - 83041 Toulon Cedex 9 - Tél : 04 94 42 79 30

Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Référence interne : 2025PA14

Adresse Internet : Le dossier de consultation doit être retiré par voie électronique à l'adresse internet suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Ce site est d'accès libre, direct et complet.

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : Le 11 juillet 2025